

Jean Marc GUY
435 le Chêne
68910 LABAROCHE

Turckheim, le 04/10/2018

**Monsieur le Président de la
Commission d'Enquête Publique
1 rue Pierre de Coubertin
68150 RIBEAUVILLE**

Objet : URBANISME :

Réduction de la surface constructible sur la commune de Labaroche, suite au futur S.C.O.T

Mesdames, Messieurs,

Après avoir pris connaissance de votre projet de réduction de la partie constructible sur la Commune de Labaroche (SCOT), nous constatons que la zone du Hagis est susceptible d'être concernée.

C'est pourquoi, nous tenons à vous informer que les terrains Section 15, parcelles N° 546+582+578+579+577 font l'objet d'un accès carrossable avec viabilités en limite de chaque parcelle, de fait, elles sont donc considérées aménagées pour la construction.

C'est pourquoi, nous vous demandons de reconsidérer votre projet pour ces parcelles et de les maintenir dans la zone constructible.

Espérant toute votre compréhension, et dans la vive attente d'une réponse favorable de votre part, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de nos meilleures salutations.

Jean Marc GUY